



D é c e m b r e
2007

Vivre ensemble

La Queue en Brie

Magazine Municipal d'information n° 21



Les jeunes Caudaciens
du centre ville inaugurent
leur nouvel agospacespace



Après la classe... le CLAS



Inauguration Jean Zay



PINCE-VENT

CENTRE COMMERCIAL

Carrefour 

**FORUM
DE L'HABITAT**

Carrefour 

100 MAGASINS A VOTRE SERVICE

R.N. 4 - ORMESSON

Avec vous et pour vous

Développement économique



Une assistance nombreuse le 22 octobre lors de la présentation du projet par Monsieur Jégou, Vice président de la Communauté chargé du développement économique et de Monsieur le Maire.

Zone d'activités Notre Dame, c'est parti.

Du mois de juin au mois de septembre une campagne d'information (dépliant, exposition, site internet) vous a permis d'apprécier le projet de création d'une zone d'emploi de 18 hectares au sud de la RN4 (secteur Notre Dame). Un cahier d'observations était à votre disposition en mairie et au siège de la Communauté d'Agglomération et une réunion publique a permis de souligner l'attention qu'il convenait d'apporter à la desserte du site et à la qualité environnementale des implantations.

La concertation préalable achevée, il est urgent maintenant d'accélérer le processus opérationnel. Ce dossier qui est de la compétence de la Communauté d'Agglomération nécessite dans sa prochaine étape la création d'une ZAC. Je me réjouis que le Vice président chargé du développement économique affiche cette détermination. Mais il faut passer aux actes.

D'autant que ce projet est vital pour notre commune et les habitants de la Communauté. L'aménagement de ce secteur, qui tend à se dégrader dans sa partie Sud, est une condition de la requalification de la RN4. **L'implantation d'entreprises de qualité est urgente pour offrir des emplois nouveaux.** La réalisation de la zone économique est attendue pour procurer des recettes nouvelles aux budgets des collectivités locales.

Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour franchir une étape afin de concrétiser ce projet d'intérêt général.

Jean-Jacques DARVES

Maire de La Queue en Brie

Vice Président de la Communauté

d'Agglomération du Haut-Val-de-Marne

Site internet :

www.laqueueenbrie.fr

Adresse e-mail :

mairie@laqueueenbrie.fr

Permanences du Maire :

les vendredis sur RDV
de 17 H à 19 H



Sommaire

Vivre ensemble

Place de l'Appel du 18 juin 1940
94510 La Queue en Brie
Tél. 01 49 62 30 72
Fax 01 49 62 30 01
site : www.laqueueenbrie.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques Darves

Ont collaboré à ce numéro,
pour la rédaction :
Monsieur le Maire, Martine Aubry,
Thomas Moskofian, et Aline Roussel
pour la maquette,
la photogravure et l'impression :
PÉRIGRAPHIC
Numéro tiré à 5000 exemplaires

Edito du Maire 3

Faits et gestes 5

Zoom sur... 8

Le soutien scolaire

Temps fort 10

Inauguration du nouveau restaurant scolaire Jean Zay

Zoom sur... 13

Les travaux de voiries

Zoom sur... 14

Rendez-vous sportifs à La Queue-en-Brie

Le service public communal 15

Urbanisme

Opinions des groupes 16

A savoir 18

Portrait 19

Les restos du cœur



Soirée cabaret : Salle comble

Le voyage au cœur du Brésil a fait venir un public très nombreux ce vendredi soir 9 novembre à la maison pour tous !

Une scène composée de 6 musiciens, percussionniste, flûtiste, guitariste, batteur sur laquelle le chanteur « Eric Szanto » a donné aux mélodies populaires brésiliennes des accents personnels, engagés, pour le plaisir des yeux, des oreilles et du cœur. Une salle comble, chaleureuse à la

fois attentive et enthousiaste, a pu manifester un réel plaisir de passer ainsi quelques heures dépayés, dans un espace organisé pour profiter tant de la musique que du buffet offert par la municipalité. Une initiative de grande qualité à renouveler ! ■



Festival de Marne



Pose de la fresque au 21 avenue Mortier.

Mercredi 10 octobre 2007, Monsieur le Maire, Madame Velain Adjointe au Maire, Madame Lobet conseillère municipale et 6 jeunes – artistes (5 filles et 1 garçon) de l'accompagnement scolaire du club 11 – 15 avaient rendez-vous dans la Cage d'ascenseur du 21 avenue Mortier avec les locataires de l'immeuble pour dévoiler leur fresque qui remplacera désormais le miroir de l'ascenseur.

A l'origine du projet : Mme LOBET, gardienne de l'immeuble qui, à la suite de nombreuses et fréquentes dégradations constatées à cet endroit, a eu

l'idée de sensibiliser les jeunes à ces nuisances. Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, Madame Sylvie DESMOLIERE, responsable de l'atelier d'art municipal, intervient tous les jeudis soir de 17h30 à 19h00 et commande leur a été faite de réaliser un « habillage de la cage d'ascenseur du 21 avenue Mortier » sur un support d'1m². Le thème de cette fresque est plus artistique que thématique, en effet, la réalisation est composée de chiffres (comme les n° des appartements) et de lettres (comme les noms des locataires) qui sont entremêlées. Tous les locataires présents ont exprimé leur satisfaction et leur souhait que l'on respecte l'œuvre des jeunes artistes. ■

Samedi 6 octobre, Roger Cactus et ses trois musiciens mettaient le feu à la Maison Pour Tous. Avec leur nouveau spectacle, les Muzicaloustics, ils ont fait le bonheur des plus petits 3 jours durant. En effet dans le cadre du désormais traditionnel festival de Marne, 428 élèves des écoles maternelles et primaires ont pu assister aux 4 représentations qui leur ont été dédiées. ■





11 novembre

Vendredi 11 novembre, devant le monument aux morts situé dans l'enceinte du cimetière communal, se sont tenues les 89^{ème} cérémonies commémoratives de la signature de l'armistice de 1918. En présence d'anciens combattants, le Maire Jean-Jacques DARVES a prononcé

une allocution touchante, appelant notamment à défendre les valeurs de la République pour lesquelles près d'1,5 millions de poilus trouvèrent la mort entre 1914 et 1918. « La paix se construit au jour le jour, par le respect de l'autre et dans la tolérance quelles que soient les latitudes où l'homme vit » a-t-il notamment déclaré. Les festivités se sont ensuite poursuivies dans le hall de l'Hôtel de Ville où une collation a été servie. ■

Séjour Ile Maurice

Organisé par le service animation retraités, 31 séniors sont partis à l'Ile Maurice du 30 septembre au 11 Octobre 2007. L'accueil des Mauriciens, le soleil, un hôtel confortable installé dans un jardin luxuriant et assorti d'un buffet international ont

contribué à la réussite du séjour de nos retraités. Chacun a pu profiter, à son rythme, des excursions, des spectacles quotidiens suivis de soirées dansantes et aussi des nombreuses activités proposées. Bronzés et ravis, le retour s'est fait dans la joie et la bonne humeur et à l'unanimité prêts à repartir. ■



La Queue-en-Brie Street Dance



150 jeunes étaient réunis à la Maison Pour Tous mardi 6 novembre de 20h à minuit pour des démonstrations de krump, tectonik, danse africaine, hip-hop et chants. Plusieurs villes partenaires étaient également présentes : Noisy-le-Grand, Villiers, Champigny, Bonneuil, Chennevières, Joinville, Saint Maurice et toutes ont pu apprécier le haut niveau de qualité des prestations. ■

Fleurissement : la ville récompensée.



Le jury du concours des villes et villages fleuris a désigné les lauréats 2007 à l'échelon départemental par catégories. Notre commune concourait dans celle des 5 000 à 17 000 habitants. Elle a obtenu le deuxième prix. Le Comité départemental a proposé La Queue-en-Brie au Conseil National des villes et villages fleuris pour l'obtention d'une première fleur. Un encouragement mérité pour notre équipe de jardiniers municipaux. ■



Partenariat pour l'emploi des personnes fragilisées.

Lundi 19 novembre, Monsieur le Maire en présence de Madame Velain, Adjointe et de Madame Le Magoarou, Directrice Générale des Services a signé une convention de partenariat avec l'association « Entreprises et emplois » présidée par Monsieur Claude Mannucci. Cette association souhaite proposer une écoute aux demandeurs d'emplois les plus fragilisés demeurant sur le territoire communautaire. Son but est d'atténuer, en complémentarité avec l'ANPE et le service emploi de la ville, les difficultés rencontrées entre l'offre et la demande sur le marché du travail, en conseillant et en orientant les seniors et les publics fragilisés jusqu'à la reprise du travail. ■



A VOS AGENDAS

Décembre

Samedi 15 de 8h à 18h

à la Maison Pour Tous Henri Rouart

Rencontre des droits sociaux et de la solidarité

Renseignements au CCAS – 1^{er} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.16

Du 17 au 21

Passage du jury pour le concours des illuminations de Noël dans les quartiers

Lundi 31

Réveillon de la Saint Sylvestre à la Maison Pour Tous « Henri Rouart »

Renseignements au CCAS – 1^{er} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.16

Janvier 2008

Vendredi 18 à 18h30

à la Maison Pour Tous Henri Rouart

Vœux du Maire

Vendredi 25 à 20h30

à l'Eglise Saint Nicolas

Concert de musique classique avec 3 solistes de l'opéra de Paris

Renseignements au Service Culturel – 2^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.46

Février

Vendredi 16 à 20h30

à la Maison Pour Tous Henri Rouart

Spectacle opérette « Une nuit chez Monsieur OFFENBACH »

Renseignements au Service Culturel – 2^{ème} étage de la Mairie - Tél : 01.49.62.30.46

Du 11 au 22

Exposition « Rencontre autour de l'abstraction » - Bernard Lobry et Max Thor

Hall de la mairie aux horaires d'ouverture

Après la classe...



Aujourd'hui, un constat s'impose : Pour certains élèves, l'école ne suffit pas à préparer son envol dans la société. Cette vérité, ce ne sont pas les institutions qui la disent mais les enfants qui la clament. Le CLAS se veut être une réponse à cette problématique.

La municipalité de La Queue en Brie a adopté, il y a 10 ans, le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement Scolaire). Un dispositif qui a pu voir le jour en partie grâce aux subventions de la Caisse d'Allocations Familiales, et qui aujourd'hui déborde considérablement de son acronyme, puisque le CLAS se veut une transition entre l'école et la vie sociale ou familiale et un moyen de sensibiliser les jeunes à la culture.

Concrètement, le CLAS regroupe un peu plus d'une cinquantaine d'enfants. Un effectif qui paraît faible au regard des centaines d'élèves scolarisés sur la commune mais qui, par son aspect qualitatif, a montré son efficacité. D'ailleurs, pour le moment il n'est pas question d'en augmenter le nombre puisque les subventions se font de plus en plus minces et que la demande de la part des enfants, des parents et des enseignants n'évolue pas.

Répartis par classe d'âge sur deux centres, le Tuséou et le club 11-15, les enfants sont encadrés par des animateurs spécialisés. Les plus jeunes sont pris en charge

par quatre animateurs, à raison d'un animateur pour 5 enfants. Pour les préadolescents, les animateurs proposent des ateliers périscolaires animés notamment par des étudiants spécialisés et des bénévoles.

« Pas là pour remplacer les parents »

Avec un rendez-vous quasi quotidien en complément de l'école, ces enfants bénéficient de relations privilégiées. Ici, il est question d'apprentissage, mais pas au sens scolaire. Au centre « Tuséou » pour apprendre à compter, on joue aux Dominos, et pour développer l'expression, les animateurs ont recours à des jeux de société qui sollicitent la parole. Un moyen ludique d'assimiler des rudiments scolaires, laborieux aux premiers abords.

La preuve la plus probante que ce dispositif va au-delà des cours est cette volonté d'impliquer les parents : « *On n'est pas là pour se substituer aux parents, explique Aline Rousseau, Responsable du service enfance, on les*

le CLAS



invite à se joindre à nous dans le cadre de sorties scolaires, de jeux, mais aussi en leur proposant un petit coin détente dans lequel ils ont une bibliothèque ».

Loin de s'éroder, chaque année le dispositif se rode et l'efficacité s'en ressent. En 10 ans d'existence, le dispositif s'est transformé en un soutien humain s'adaptant aux besoins des enfants. Mais pour Nabil Djellal, responsable du club 11-15, « le soutien scolaire doit rester le centre de l'activité ». Par cet aspect scolaire, les animateurs attirent les jeunes vers des activités culturelles, proposées en plus du soutien. « On n'impose pas aux jeunes de faire telle ou telle activité, on les conseille, on essaye de les impliquer. Par exemple on a organisé un tournoi de foot : les gagnants ont été récompensés par des places au stade de France. On organise des sorties théâtre ou musée (...) on cherche aussi à les sensibiliser sur des sujets peu évidents comme la drogue ou le SIDA. Si on leur dit qu'un médecin va venir leur expliquer de quoi il en retourne, ils

nous répondent qu'ils savent déjà. Par contre, si on fait des saynètes d'improvisation ou un spectacle de hip hop pour aborder ces sujets, ils vont d'abord venir voir leur copains et copines et quand le médecin prendra la parole, ils seront plus à l'écoute ».

La principale difficulté du CLAS, c'est d'expliquer sa mission ambiguë. « On n'est pas là pour faire l'étude et les devoirs, conclut Nabil Djellal, on est là pour aider l'enfant à surmonter ses difficultés. Si l'enfant fait mal ses devoirs ou ne les fait pas, c'est souvent parce qu'il ne sait pas s'organiser. On commence donc par le B.A-BA : préparer son cartable, tenir son cahier de texte. Bien souvent l'enfant est de bonne volonté mais il a besoin de bases pour réussir à l'école, pour se faire des amis, et c'est là qu'on intervient ». Pour plus de renseignements, rendez vous du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 16 heures 30 à 19 heures au centre « Tuséou » pour les plus jeunes et au club des 11 15 ans pour les préadolescents.

temps fort

LA RENAISSANCE D'UN RESTAURANT

Après plusieurs mois de travaux, les écoliers de Jean-Zay maternelle et élémentaire vont pouvoir réintégrer leur nouveau restaurant scolaire. C'est en effet samedi 1er décembre qu'ont été inaugurés les locaux fraîchement réaménagés. Au programme un self, de nouvelles salles de restauration et de nombreux aménagements alentours visant à requalifier le paysage urbain de l'école. Ce samedi, ils étaient venus en nombre assister à cet événement. Morceaux choisis...

→ DISCOURS COMMUN DES ÉLÈVES DE CM2



Nous remercions toutes les personnes, de l'architecte aux ouvriers, qui ont permis d'aboutir à ce 1^{er} décembre sans trop de dérangement pour nos études. L'ancienne cantine était effectivement un peu petite et pas très originale : beige, un peu sombre... Maintenant le sol est orange, les murs jaunes, c'est plus clair, plus grand et plus lumineux.

→ JEAN-JACQUES DARVES, MAIRE



C'est pour les enfants et leurs parents que nous avons voulu donner de la qualité architecturale à cet équipement dans ce quartier d'habitat social, pour que l'école reste un lieu que l'on aime et que l'on respecte. La modernisation du restaurant scolaire c'est plus de sécurité et de confort pour nos enfants. Plus de sécurité en matière d'hygiène alimentaire avec la mise aux normes de l'office de préparation des repas avec un personnel formé et dévoué. Plus de confort pour les enfants avec une salle de restauration agréable, colorée et performante sur le plan acoustique. Le temps des repas est très important dans la journée d'un enfant, il convient donc d'en privilégier l'environnement, l'encadrement et la qualité alimentaire.

→ MIRA SAYAH, CANTINIÈRE



Ça fait 9 ans que je travaille ici. Je ne peux pas dire que les conditions n'étaient pas bonnes avant, mais maintenant c'est mieux ! Le matériel est neuf et moderne, il y a beaucoup de lumière. C'était quelque chose que l'on voulait vraiment et je pense que ce sera beaucoup mieux pour nous comme pour les enfants.



ANCE URANT SCOLAIRE



Monsieur le Maire et les élèves coupent le ruban pour inaugurer le nouveau restaurant scolaire.



→ JOCELYNE BOZZONETTI, RESPONSABLE SERVICE ENTRETIEN ET PERSONNEL DE SERVICE

Les personnels sont forcément ravis parce que ça change leurs conditions de travail. On leur demandait d'appliquer des normes dans des locaux qui ne leur permettaient pas de le faire. Aujourd'hui tout est adapté et de fait, ça modifie considérablement leur vie professionnelle.

→ ELOI FABRY, DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES



C'est un beau projet accouché dans la douleur. L'architecte a réussi à redon-

ner de la couleur à cette école. On est fier du résultat. La grande réussite au-delà du projet architectural, c'est d'avoir réussi à associer les enfants à ce chantier. Ils ont pu s'approprier les lieux au fur et à mesure. Ça leur a également ouvert les yeux sur des métiers, sur ce que coûtait un tel projet, le temps que ça prenait. Il faut également associer tous les services qui ont œuvré de manière transversale dans ce projet : Techniques, enfance, Informatique, personnel, communication, entretien, scolaire,...



→ JEAN-LOUIS PUTAVY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

C'est ce que nous attendions : le fruit d'un travail collectif auquel il faut associer les enfants qui ont réalisé une exposition de qualité. Sur le projet en lui-même, il faut souligner l'esthétisme et l'harmonie de la construction. Les abords de l'école ont été refaits. Il y a d'autres choses qui doivent être refaites, mais c'est déjà une amorce.



→ SYLVIE GUIBERT (FCPE), VANESSA PELLY (PEEP), GUILLAUME MULLER (LES PETITS CAUDACIENS)

C'est conforme à ce que l'on souhaitait. Les parents ont été associés au projet et forcément c'est mieux. Il faut voir à l'usage comme ça va être, mais on est satisfait. On verra par la suite s'il y a des aménagements à faire comme la gestion des flux entre les maternelles et les élémentaires.

LA PAROLE AUX ENFANTS

→ WINONA, CE1

C'est très joli ! J'avais très envie de voir ça. C'est plus grand et plus lumineux. Et puis le côté self, j'adore.



→ EMELINE, CE1

Ça a l'air mieux qu'avant. Le self, je préfère parce que je peux manger dans l'ordre que je veux.



→ AMBRE, 5^E, SŒUR D'EMELINE.

C'est carrément plus sympa qu'avant. Je suis allée à Jean-Zay en élémentaire et j'aurais aimé avoir ça à mon époque.



→ MARTINE AUBRY, CONSEILLÈRE MUNICIPALE EN CHARGE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE



«C'est encore mieux que ce que j'avais imaginé sur les plans au départ ; A travers cette opération, c'est non seulement le confort des élèves, mais celui des personnels et des avantages annexes non négligeables. En effet c'est aussi tout le groupe scolaire qui va retrouver de l'espace, celui occupé jusqu'à présent par le réfectoire des maternels. Le plus original, outre l'extraordinaire idée de faire participer les enfants en direct au suivi du chantier, c'est tout ce quartier qui a pris un joli coup de neuf et s'est « résidentialisé » comme on dit ! Encore bravo à tous les acteurs, petits et grands ».

Travaux

Les travaux de voiries



Monsieur Chrétien, en octobre vous avez fait le point sur les travaux réalisés sur la commune.

Où en sommes nous à l'approche des fêtes de fin d'année ?



La route de Brie

« 2007 n'a pas échappé à la règle. Comme chaque année, l'été et l'automne permettent l'accomplissement d'un certain nombre de travaux de réfection nécessaires au confort et à la sécurité des Caudaciennes et des Caudaciens.

A l'approche de l'hiver, la première partie du chantier de **la rue du pont banneret** s'achève.

Après la réalisation de la voirie, il reste à poser des nouvelles clôtures coté jardins familiaux et le portail du cimetière.

Cette voie comporte de nombreuses places de stationnement qui répondent à l'attente des riverains, des commerces du village et de ceux qui se rendent au cimetière.

La largeur de la voie est calibrée à 3 mètres obligeant les camionneurs et automobilistes à réduire leur vitesse pour la sécurité de tous.

La seconde tranche doit démarrer au printemps 2008. Elle permettra aux piétons d'emprunter un trottoir sur



La rue du pont banneret

toute la longueur de la voie et aux cyclistes de relier en toute sécurité le village à l'avenue Pompidou/Péguy par une nouvelle piste.

La rue du général Leclerc a connu une réfection dans sa totalité ainsi que les trottoirs qui la bordent. L'éclairage public a été remplacé et des plots posés afin d'empêcher le stationnement sauvage permettant de rendre les trottoirs aux piétons. La première tranche de **la route de Combault** est achevée : réfection complète de la voirie, des trottoirs et de l'éclairage public. Une piste cyclable est matérialisée du coté de la propriété Edeline, face à l'hôpital des murets.

La route de Brie est aujourd'hui réhabilitée ce qui permet une bonne desserte de la nouvelle déchetterie

qui a ouvert ses portes aux Caudaciens le 11 décembre. (Retrouvez toutes les informations utiles sur le site internet de la commune - www.laqueueenbrie.fr)

Enfin, **l'allée des Erables** sur le quartier du bois des Fiches fait peau neuve. La voirie sera rendue aux riverains pour les fêtes de fin d'année. En définitive, l'automne aura permis d'apporter un coup de frais à notre ville. Toutefois, n'occultons pas que l'entretien d'une ville est un travail quotidien et que les services techniques poursuivent cette mission toute l'année ».



La route de Combault



L'allée des Erables

Zoom sur...

Rendez-vous sportif à La Queue-en-Brie !



Les jeunes Caudaciens du centre ville participant au tournoi de football inaugurent ainsi leur nouvel Agospace remis à neuf.

Samedi 13 octobre, Monsieur le Maire accompagné de Madame Velain, Adjointe au Maire, et d'élus de la municipalité, a inauguré les deux courts de tennis entièrement rénovés au stade Robert Barran. Monsieur Le Maire a exprimé aux adhérents de l'ESC Tennis et à Madame Dix Neuf, Présidente de la section, sa satisfaction de remettre « *aux pratiquants de ce sport un équipement sur lequel le plaisir du jeu et de l'effort physique vont pouvoir se conjuguer avec le confort et la sécurité.* » Le coût de la rénovation des courts, du mur d'entraînement, des clôtures et de l'éclairage s'élève à 250 000 €.



Les adhérents venus nombreux testent les nouveaux courts de tennis.



Coup d'envoi du premier match des débutants de l'ESC Football sur le nouveau terrain en gazon synthétique.

Plus tôt dans l'après midi, le Maire avait donné le coup d'envoi du tournoi inaugural de football à l'Agospace, nouvel espace situé sur la Plaine des jeux du centre ville qui s'appelle « Liquidambar » et celui du premier match des débutants de l'ESC Football sur le nouveau terrain en gazon synthétique du Stade Léo Lagrange.

Urbanisme

L'urbanisme au cœur de la cité !

L'aménagement du territoire communal répond à des règles strictes énoncées dans un document intitulé le Plan Local d'Urbanisme. Il favorise la cohabitation des espaces urbanisés et des espaces en zones naturelles et la recherche d'un développement équilibré pour proposer des services aux habitants tant en matière de déplacements que d'équipements.



Une fois définies les règles d'urbanisme, celles-ci sont applicables à tous les habitants. Pour les mettre en œuvre, ceux-ci bénéficient des services de la commune en l'occurrence le service Urbanisme. Il est accessible aux heures ouvrables de la mairie avec des permanences le samedi matin. Ses acteurs, ceux à qui les élus ont confié cette responsabilité, rencontrent au quotidien les Caudaciens pour les orienter dans leurs projets ou leurs demandes.

Ce service essentiel à mécanique municipale, est dirigé par une jeune femme de 28 ans, Mademoiselle Frédérique Miossec, au cursus impressionnant. Après avoir fini son DESS d'urbanisme et avoir suivi le cycle d'administration des collectivités territoriales à « Sciences Po », le cadre foncier est devenu son terrain de jeu. Pour elle, comité d'agglomération, zone d'aménagement concertée, lois sur les logements sociaux, déclaration « d'intention d'aliéner » et autres termes du jargon des urbanistes n'ont plus aucun secret. Ni même pour ses collègues : Madame Maryse Semur, ancienne secrétaire du maire, et Monsieur Jean-Christophe Guitton, venu des Services Techniques pour leur prêter main-forte, avec qui elle compose le trio du service Urbanisme.

Leur mission, c'est d'abord informer les citoyens qui désirent modifier leurs habitations. Ajouter une fenêtre, construire un abri de jardin, ...

ces travaux, en apparence insignifiants, sont en réalité légiférés par plusieurs sources juridiques inintelligibles pour le quidam. Le rôle de ce service est donc de traduire ces textes hermétiques et de les expliquer aux Caudaciens.

Ils jouent aussi un rôle de conseil auprès de la mairie qui est prioritaire, si elle en émet la volonté, pour acheter une parcelle en vente. Par exemple, pour la mairie, l'activité agricole est essentielle. Ainsi, lors des ventes de terrains, si aucun exploitant n'est intéressé, la Région les rachète en vue de les louer à des agriculteurs. Une action similaire au niveau patrimonial va être la construction de logements au

croisement du chemin de la Pompe et rue de l'Avenir. Si dans ce cas c'est un terrain partiellement en friche qui a été rendu constructible, c'est une exception car dans la mesure du possible, on tente de reconstruire sur les structures existantes.

Grâce à ce type de structure, pas besoin d'être notaire ou agent immobilier pour connaître la législation appliquée à son domicile, il suffit d'aller se renseigner. En matière d'environnement il n'y a pas non plus de souci à se faire, le service Urbanisme est aussi là pour ça. Respirez, vous êtes en sécurité.

Services techniques : 01 49 62 30 30



Des Groupes d'Élus

LISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire

Jean-Jacques DARVES

Les Adjoints au Maire

Philippe CHRETIEN

Gilbert CLAUDEL

Mauricette VELAIN

Danielle VERCHERE

Noura PAUCHET

Françoise DUARTE

Martine GURTNER

Thérèse SAVARY HANEQUAND

Olivier SANGOI

Les Conseillers Municipaux délégués

Martine AUBRY

Alice JANOUEIX

Martial PROUHEZE

Pierre ZACCHEROLI

Les conseillers Municipaux

Yvonne BRANCHEREAU

Roland DESLOGES

Georges GAVET

Patrick BLOQUET

Claudie FITREMANN

Marc LAUMET

Thierry POIVEY

Maria CHERGNY

Sophie LOBET

Julien BOUCHET

Jacques AUBRY

Manuella GARNIER

Chantal VIALENC

Jean-Louis NOIRET

Jean-Philippe REMOLI

Christian ANDREA

Monique VICTOT

Monique BOULET

Philippe GIRARD

LES CAUDACIENS CONDAMNÉS AUX DIFFICULTÉS DE CIRCULATION ROUTIÈRE.



Lors de réunions organisées pour la réforme du PLU aux questions que j'avais posées sur l'absence de plan de circulation consécutive à l'abandon par la municipalité de la desserte Pontault-Combault/N4, il m'avait été répondu que la route du Pont Banneret pourrait être aménagée pour désengorger la circulation dans un avenir non défini. Si le mauvais état de la chaussée nécessitait des travaux, on ne peut imaginer que le profil de la chaussée réduit à une voie étroite pourra améliorer la circulation dans le Village et empêcher son asphyxie.

Ce n'est hélas pas vers les projets régionaux que les Caudaciens trouveront leur salut. En effet si on se réfère au Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF) qui fixe son évolution jusqu'en 2030 aucune amélioration des infrastructures routières n'est prévue.

- Pas de déviation RN4 sur La Queue en Brie.
- Pas de liaison RN4, RN19.
- Pas d'amélioration sur le tronçon commun A4/A86 au pont de Nogent.

Cela risque d'accroître les problèmes quotidiens des Caudaciens bien avant l'horizon 2030, d'autant plus qu'en parallèle il est demandé d'atteindre 30 % de logements sociaux et que dans le Val de Marne la perspective du taux d'emploi ne serait que de 0,86 %. Cela aura pour conséquence d'accentuer pour La Queue-en-Brie son côté « ville dortoir » et d'accroître les déplacements domicile-travail de ses habitants dont les temps de parcours deviendront de plus en plus longs et difficiles.

Monique Boulet ■

*Présidente de l'Union
Des Caudaciens et Caudaciennes
Pour leur Ville à la Campagne.*

DYNAMIQUE CAUDACIENNE FINANCES LOCALES



Mr DARVES, dans le compte rendu du conseil municipal dernier, nous fait le bilan des finances locales.

il nous démontre par une analyse très orientée que sa gestion a été excellente et pourtant ce n'est pas le cas.

Niveau de la dette.

Il compare la ville à d'autres communes voisines.

Mais il oublie de dire que l'endettement de notre ville par habitant, est passé en 2007 à 935€ au lieu des 733€ en 2001. Soit 27% de plus.

Le fait d'allonger la durée d'un prêt de 15 à 30 ans est un scandale, c'est transférer la charge du remboursement à nos enfants.

Niveau des investissements

Si les investissements sont, par habitant, de 431€ en 2006, Mr DARVES a encore oublié de dire qu'en 2000 le chiffre était de 518€.

Pour mémoire :

Les investissements de 1997 à 2000 ont été entièrement payés par des fonds propres. (générés par la gestion rigoureuse de mon équipe municipale, tout en baissant la dette).

Extrait de l'analyse du Cabinet financier KLOPPFER (mandaté par Mr DARVES).

Pression fiscale. Les taux d'imposition

Taux année	Taxe habitation	Taxe foncière
1985	19,78%	23,76%
1995**	23,40%	29,51%
2007	19,50%	21,20%

** taux fixés par le préfet suite à la mise sous tutelle de la ville. Gestion 1989/95.

Pourquoi Mr DARVES a-t-il omis l'année 1998 dans son tableau ?

1998	18,40%	20,09%
------	--------	--------

Pour nous cacher l'augmentation des impôts pendant sa gestion (2001/2007) ?

Je condamne cette gestion. Gérer une ville c'est offrir la possibilité aux habitants et aux générations futures de construire, choisir et non de porter le fardeau des erreurs du passé.

Jacques AUBRY ■

*président groupe
Dynamique Caudacienne*

www.dynamiquecaudacienne.com

du Conseil Municipal

C'EST QUOI LE « DÉVELOPPEMENT DURABLE » ?



Le développement durable c'est le développement citoyen.

On en entend beaucoup parler, surtout quand on parle de progrès ou d'énergie. Pourquoi ? Parce qu'on se rend compte **que les ressources de la planète ne sont pas inépuisables !** On doit les gérer avec intelligence : il ne faut pas les gaspiller ! Le développement durable c'est en fait **une façon de penser et d'agir pour que le progrès profite à tous dès aujourd'hui mais aussi dans le futur.**

Le développement durable a de nombreux visages !

C'est **préserver la planète** mais aussi **partager et être solidaire des autres**, être responsable en prenant conscience des conséquences de nos actes, **ne pas gaspiller les ressources** pour préserver l'avenir.

Comment un responsable politique peut-il participer au **développement durable** ?

En proposant un projet qui fait du développement durable un axe de référence de toute réflexion sur l'aménagement d'un territoire et, par conséquent, de la qualité de vie des habitants.

Notre ville bénéficie d'un environnement exceptionnel, faisons en sorte de le mettre en valeur pour agir sur l'ensemble de nos préoccupations.

Danielle VERCHÈRE ■

Présidente du groupe socialiste

COÛT DE LA VIE : TOUT AUGMENTE



Les dépenses pour les plus modestes et les richesses pour les plus riches !

Le gouvernement et les parlementaires de la majorité ont su trouver 15 milliards d'Euros pour les mesures fiscales votées cet été ! Ce sont 20% des familles les plus riches qui profiteront de 70% du « paquet fiscal ». Récemment, ce sont 100 millions d'euros qui ont été trouvés pour multiplier par 2,5 le salaire du Président de la république dont chacun connaît le rythme et la modestie des dépenses courantes !

En 2006, les 50 patrons les mieux payés de France ont perçu un revenu moyen de 3,8 millions d'euros soit l'équivalent de 300 années de salaire d'un smicard. Dans le même temps, le prix des consommations courantes a flambé : le pain (+16,6%), le loyer (+3,5%), le carburant (+52,4%), le lait mais aussi les fruits et légumes tant et si bien que nous en consommons de moins en moins. A tout ceci s'ajoute le fait que les personnes âgées non imposables devront désormais s'acquitter d'une partie de la taxe télévision, et la mise en œuvre de cette mesure indigne dès 2008, appelée « franchises médicales » qui vont faire leur apparition pour se soigner moins en dépensant plus !

Quant au budget de l'Etat envers les collectivités locales, rien ne permet de penser qu'en travaillant plus, elles gagneront plus ! Au contraire la dotation de solidarité versée aux villes défavorisées baisse de 30 millions d'euros en 2008. Souhaitons que le mécontentement grandisse dans notre pays comme dans notre ville pour exiger de ceux qui nous gouvernent l'urgence de retrouver dignité et pouvoir d'achat.

Martine Aubry ■

Présidente du groupe communiste et partenaires

Etat civil

Septembre 2007

Naissances

Heather APFELBAUM,
Louis DEMAILLY, Sarah
KHAROUBI, Manon CLINI,
Calista RANOARIVONY,
Elidjah POLTER,
Emmanuel KRAPPA—ZHAO,
Adrien LESOULT, Enola MAHIEUX,
Liam SOTTO, Emmanuel ARNEIRO,
Allya OUAHRANI, Lucie SCHOLTES

Décès

Madame Yvonne Suzanne OUDOT

Mariage

Valérie Noël et Lamine BAKOURI,
Sandrine LAIGNEAU et Jorge DO
MONTE, Laurence AGUIRRE et Lié
Patrick LI SEN, Lorraine GOULD et
Adewale JOLAOSO,
Katia OLIVIER et Gilbert SEGURA

Octobre 2007

Naissances

Romain RADIX, Tim PORTAL,
Nino ANDRE, Ethan TAUCH,
Appoline DESCHAMPS,
Maxime BEAU, Damya TALBI,
Laura AURIAULT, Adrien DIAS
ANTUNES, Antwone TACITA,
Waël CHORFI

Décès

Madame Brigitte Madeleine
ROBINAUD, Monsieur Lucien LOUËT,
Monsieur Charles NEVAT,
Monsieur Edmond VOIRIN,
Monsieur Giuseppe ZAMBUTO,
Monsieur Jean-Pierre DUPONT,
Monsieur Serge AUGUSTIN,
Monsieur José DOS SANTOS MANAIA

Mariage

Alexandra VON OERTZEN
et Jacky BAROUKH,
Isabelle DEVILLEPOIX et
Sébastien LECOMTE

■ Pour répondre à
toutes vos questions,
la sécurité sociale
tient une permanence
au 1er étage de la
mairie les mercredis
en semaine impaire
de 14h à 16h30. Sans
rendez-vous à partir
du 16 janvier 2008.

Le Docteur Jean Pierre
Dupont nous a quitté.

Le Docteur Jean-Pierre Dupont avait choisi d'exercer sa profession à La Queue en Brie. Il le fit toute sa vie. Il fut à ce titre un citoyen remarqué, une personnalité locale appréciée par nos concitoyens. Conseiller municipal de 1983 à 1989, son engagement public s'est exprimé à travers la vie associative. C'était un homme prévenant et en vigilance constante dans son domaine de prédilection, celui de la santé. C'est à son initiative que la municipalité avait mis en place en direction des habitants les « journées santé Caudaciennes » orientées vers la prévention des risques. Tout cela il le faisait avec le souci que les habitants de notre commune disposent d'un environnement sanitaire conforme à leurs besoins. Il enseignait également à la Faculté de médecine. Ses obsèques ont eu lieu le 26 octobre à l'Eglise Saint-Jean où un grand nombre de Caudaciennes et de Caudaciens était présent pour rendre un dernier hommage à leur médecin de famille.

Inscription en maternelle
pour l'année 2008/2009

Les enfants nés en 2005 pourront fréquenter l'école maternelle durant l'année scolaire 2008/2009. Les enfants nés à partir du 1^{er} trimestre 2006 seront admis dans la limite des places disponibles.

Ces inscriptions s'effectueront au service scolaire du lundi 21 janvier 2008 au vendredi 4 avril 2008 inclus.

■ Bienvenue aux nouvelles infirmières
Madame Isabelle VANDELDE :
06.87.05.53.25
Madame Christine ROBILLARD :
06.76.33.64.16
3 square Albert Camus - La Queue-en-Brie

Réveillon de
la Saint Sylvestre

Venez fêter le Réveillon de la Saint Sylvestre à la Maison Pour Tous !
Buffet gastronomique et animation musicale
Renseignements et inscriptions au CCAS jusqu'au 27 décembre 2007 - 01.49.62.30.16

Tarifs caudaciens appliqués sur présentation d'un justificatif de domicile et fiscal:
25 € ressources inférieures à 1254€
40 € ressources supérieures à 1255€
10 € pour les enfants de 7 à 12 ans (gratuit pour les enfants jusqu'à 6 ans)
10 € pour les bénéficiaires du RMI
65 € pour les extérieurs

Secours catholique

L'équipe locale du Secours catholique de La Queue-en-Brie vous informe qu'elle met à votre disposition **2 écrivains publics, les samedis matin de 10 à 12h** dans la salle d'accueil au 7 rue Jean Racine. Les dates de permanence pour ce trimestre sont les 15 et 22 décembre ; 12 et 26 janvier 2008.

Association prévention routière

Le comité du Val de Marne de l'association prévention routière **recherche des bénévoles** pour participer à ses activités de sensibilisation aux dangers de la route auprès des jeunes... et des moins jeunes : Formation assurée, ou pour des travaux de bureau, d'organisation, d'arts graphiques, travaux divers, etc.... Toutes les compétences sont acceptées 2,3 jours par mois ou plus selon vos disponibilités.

Renseignements au 01.55.12.19.30.

■ Nous souhaitons
la bienvenue à
Madame Virginie VERSIN.
Charlott'Lingerie Fine
vente de lingerie à domicile.
0 871 404 652 ou
06.09.05.21.45
jcv-versin@wanadoo.fr

Pharmacies de garde

DÉCEMBRE

Dimanche 16 décembre

CHOLAY-CC CARREFOUR à Chennevières - 01.45.76.60.00

SEEGER- 46 bis rue du Général de Gaulle à Chennevières-01.49.62.74.29

Dimanche 23 décembre

CHOLAY-CC CARREFOUR à Chennevières - 01.45.76.60.00

GAY-MARIETTE- rue d'Amboile à Champigny -01.45.76.91.81

Mardi 25 décembre

BELHASSEN -3 rue Sadi Carnot à Noisau 01.45.90.57.95

Dimanche 30 décembre

BOULANGER- 19 avenue du Maréchal Mortier-01.45.94.22.57

MALEINE-28 avenue de la CHESNAIE à Villiers - 01.49.30.25.12

JANVIER

Mardi 1^{er} janvier

GIROIR- 3 allée des AMBALAIS au Plessis Trévisé

Les restos ● du cœur

A 74 ans, Monique Guénot vient d'être élue Présidente des restos du cœur du Val-de-Marne. Pour l'association, cette femme passionnée de voyages a trouvé un second souffle et a posé ses valises.

Ni déclic, ni prétexte, la volonté d'aider les autres est une vocation. « *On naît avec cet instinct, ça s'impose à vous* ». Ainsi arrivée à la retraite, elle qui ne voulait pas se « *regarder le nombril* », se rend au centre de distribution le plus proche et est séduite par la philosophie des restos du cœur. « *L'association se distingue par l'absence de discrimination. Quelle que soit votre religion, votre âge ou votre couleur de peau, vous êtes reçu de la même façon* ». Mais la philosophie des restos du cœur, c'est aussi un fonctionnement particulier, organisé selon des conventions, des processus et pour en comprendre la complexité, il faut partir du bout de la chaîne : la distribution. Comme la majorité des bénévoles, Monique commence donc dans un centre.

Après 9 ans de labeur, on lui propose un poste de secrétaire départementale, qu'elle accepte, non pour la paye, puisqu'elle reste bénévole, mais parce qu'elle pense pouvoir apporter plus à ce niveau. « *Un des points communs entre ce poste et ma carrière, c'est le relationnel. C'est important dans les centres mais aussi dans les bureaux pour obtenir les subventions par exemple* ».

Au fur et à mesure, elle se familiarise avec les tâches administratives, les accords, les échanges entre associations, et après cinq ans de loyaux services, l'association l'élit naturellement Présidente du Val-de-Marne.

Aujourd'hui, Monique n'a plus le temps de faire de la distribution mais reste tout aussi importante dans l'ombre. Car les restos du cœur c'est aussi une administration pour optimiser l'efficacité. Elle gère la logistique, fait concorder les emplois du temps des bénévoles qui parfois n'ont que quelques heures à consacrer et s'occupe de la gestion des entrepôts. Elle prépare aussi le lancement de la 23e campagne qui a eu lieu le 3 décembre. Et espère pour l'année prochaine plus d'entrepôts car aux vues de l'augmentation de 7 à 10 % de demandeurs

chaque année, les 21 centres du département et le millier de bénévoles ne suffisent plus. Elle vous invite donc à envoyer vos dons et à venir prêter main-forte, que ce soit dans la partie opérationnelle ou logistique car dans cette association, dans la rue ou derrière un bureau, un bénévole reste avant tout un bénévole.

Contact pour devenir bénévole :
Association des restos du cœur
48 avenue du Groupe Manouchian
94400 Vitry
Tel : 01 46 82 25 50



■ Et pour les Caudaciens

Une navette est mise à disposition les lundis et jeudis à 15h sur le parking du centre commercial du Morbras (se rendre directement sur place) pour vous emmener au centre de Pontault Combault dont dépend La Queue-en-Brie.

Adresse : Les Restos du cœur
47 avenue des Marguerites
77 340 Pontault Combault

Portrait

F R A N C E
ARTS & FEUX
10 ans de passion et d'émotions

Tél. : 33 (0) 2 32 53 58 31 - Fax : 33 (0) 2 32 53 58 34
 e-mail : patrice.parlant@franceartsetfeux.fr

Pour votre publicité sur
 le Magazine Municipal d'information

Vivre ensemble
 La Queue en Brie

Votre contact :

Tél : 01 57 63 99 21
port : 06 85 49 06 64
 svrpro2@wanadoo.fr

SECURITEST
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

C.S.C.A. VAL DE MARNE
 Centre agréé préfectures N°5094T062

Centre Sécurité - Contrôle Automobiles

Ouvert du Lundi au Samedi
 avec ou sans rendez-vous

59, rue du Général de Gaulle - RN4 - 94510 LA QUEUE EN BRIE
Tél. : 01 45 94 40 00 - Fax : 01 45 94 04 02

Pompes Funèbres Marbrerie

Organisation d'obsèques
 Prévoyance funéraire
 Assistance après décès • Caveaux • Fleurs
 Monuments • Entretien de sépultures

Pompes Funèbres Générales

44, rue du Général de Gaulle - 94350 Villiers-sur-Marne
 Tél. 24h/24 - 7 jours/7
01 49 30 24 87
 OGF S.A. Habilitation N°02-94-056 - www.pfg.fr